

Assemblée Générale Ordinaire 2024

Lieu : Foyer Municipal, place des Arènes, 30620 Uchaud

Date : 9 mars 2024

Heure : de 14h35

Rapporteur : Heloise "Mary" duffort

Présents et votants :

- Guilhem Cei
- Guenole Regeard
- Héloïse Mary Duffort
- Louis Debruyne
- Guillaume Michel
- Quentin Pécheur
- Florian Joubert
- Manon Proslie
- Pablo Mouysset
- Charles Bellissent
- Tanguy Poquet
- Melvin Stoll
- Salomé Martin
- Marielle Dumont
- Quentin Gauraud arrivé à 15:38

Présents par procuration :

- Estelle Grosjean (Héloïse Duffort)
- Laura Jarry (Héloïse Duffort)
- Florian Debrue (Manon Proslie)

Ordre du jour :

1. Bilan moral
2. Rapport des activités 2023
3. Bilan secrétariat
4. Bilan trésorerie
5. Projets futurs et en cours

6. Budget prévisionnel 2024
7. Nomination des Membres d'Honneur
8. Nomination des Membres Fondateurs
9. Élection du Bureau
10. Élection du Conseil d'Administration
11. Divers [Selon proposition des participants]

1. Bilan Moral

Contrairement à la précédente AG où l'ancien CA expliquait que l'association avait vécu une année difficile. Cette année contraste réellement, puisque l'association a connu un réel essor de ses activités, de ses membres et de l'investissement de chacun. Nous avons eu une flopée de nouveaux adhérents - notamment grâce au Solvanarh – alors que nous stagnions sur le renouvellement de nos membres depuis le Covid. Cela avait déjà commencé l'année dernière, mais ça continue de plus bel et on est vraiment heureux d'accueillir chaque nouvelle personne voulant participer à nos activités.

On sent d'ailleurs un réel plaisir et une envie de participer de chacun ! Nous voyons, certes toujours les mêmes têtes lors des journées travaux, mais aussi quelques nouvelles et c'est encourageant. Nous allons encore mieux communiquer pour que ceux qui le souhaitent puissent s'investir à la hauteur de leurs envies.

Pour conclure, on peut dire que cette année a été très positive pour l'association et nous espérons continuer sur cette voie en 2024.

Vote : 17 personnes

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

2. Rapport des activités 2023

Depuis l'assemblée générale du 18 mars 2023, il y a eu beaucoup d'événements, c'est même un record. C'est pourquoi nous les présenteront par thème :

Le dernier en date était la Meule de Noël le 16 décembre 2023 qui a rassemblé une trentaine de personnes.

C'est depuis longtemps une tradition bien ancrée de l'association avec un changement de thème chaque année.

Pour celle-ci, il avait été décidé de faire un vide grenier du GNiste et chacun a pu venir vendre et/ou faire des petites emplettes,

Comme d'habitude il y avait une très bonne ambiance et un repas de saison avec la raclette du soir.

Une bonne manière de finir l'année avec les copains de l'association.

Les Gn en Solvanarh le 2 avril, 27/28 mai, le 17 septembre et 12 novembre 2023, puis le 18 février 2024, réunissant en moyenne 70 joueurs par Opus !

Le Solvanarh est le micro-GN qui a représenté l'association cette année et qui a permis à nombres de nouveaux joueurs (et anciens) de faire découvrir l'association, voir même le monde du GN tout simplement.

L'assemblée du Soleil le 19 et 20 août 2023 a elle aussi rassemblé du monde et des membres venant des différentes associations du Sud de la France dont Somnium Bellator, Terra Ludis, l'Arbre de vie, Hallapandur, Espigoule,

Un beau moment d'échanges mutuels entre jeux de société, barbecue, activités et bien sûr la piscine.

Il y a aussi eu le GN itinérant Witcher : la route d'où l'on ne revient pas, le 14 et 15 octobre 2022

Ce GN a fait marcher 18 kilomètres à 45 participants et PNJs, accompagnés par des ânes de bât, le scénario visait à livrer des armes de contrebandes au travers d'un territoire hostile, tant par les hommes qui le gardait que par les créatures qui la fréquentaient.

Un franche succès sur tous les points.

La médiévale d'Uzes le 21 et 22 octobre 2023.

Depuis plusieurs années, cette prestation nous permet de faire vivre l'association et de payer la grande majorité de nos charges (loyer du local et assurance).

Se tenant toujours le troisième week-end d'octobre, nous avons réunis 28 d'animateurs pour assurer la lice, le tir à l'arc, mais aussi les miniz aventures.

Nous avons passés comme d'habitude passé d'excellents moments, entre nous mais aussi avec les autres troupes à parler, chanter, partager nos expériences.

Le sentier des cauchemars les 27, 28 et 29 octobre.

Première année pour cet évènement, le principe était de créer un chemin horrifique immersive (à l'instar des maisons de l'horreur, mais en extérieur), directement sur le terrain de l'association Le passage était payant avec une entrée à 10 € et il y avait une buvette avec de la vente de crêpe et de boisson.

L'équipe orga a créé cet évènement pour que l'association soit plus indépendante dans ses revenus et ne compte pas que sur des prestations externes ainsi que pour valoriser le terrain.

La première édition a été un succès avec un jolie bénéfice et nous avons réuni 31 animateurs pour y arriver ! Merci à tous encore une fois pour votre présence.

Concernant les autres prestations ne contenant que la lice de combat et le tir à l'arc, nous sommes intervenus à Vendargue le 5 mai, au Lozère Game le 1er avril, à Providence le 21 Juil et à Ledenon le 17 septembre. Chaque évènement a réuni entre 2 et 5 animateurs et nous a permis de valoriser l'association sur les 4 évènements.

Somnium Bellator à Uchaud.

Comme vous le savez, la ville d'Uchaud nous apporte énormément de soutien par le prêt de notre terrain, mais aussi avec des subventions pratiquement chaque année. Il est donc normal de participer à la "vie du village".

Nous avons donc représenté l'association le 08 septembre à la journée des associations, nous avons aidé lors de la Kermesse d'Uchaud le 17 juin et nous avons aussi apporté une participation au téléthon de la ville en fournissant un lot destiné au loto du téléthon.

Les journées travaux ont été nombreuses : le 19 mars, 6 mai, 20 mai, le 8/9 juillet, 15 juillet, 17 février, chantier d'été le 20/21 mai.

Les ponts ont été rénovés, de nouvelles parcelles ont été débroussaillées, des meubles ont été montés et bien évidemment tout ce que nous avons déjà été entretenue. Nous avons la chance d'avoir ce terrain, mais cela veut dire aussi que nous devons l'entretenir régulièrement et nous essayons de constamment l'améliorer.

Un des points négatifs, c'est que nous avons manqué de bras pour pouvoir mener à bien tous les projets prévus sur le terrain.

3. Bilan secrétariat 2023 (Présenté par Guilhem)

L'année 2023 a vu, par le biais des Solvanarh, le nombre d'adhérents passer de 2022 à 113 à 129 pour cette année, dont au moins 25 nouveaux adhérents. Nous comptons également 4 mineurs donc avec leur accompagnant ce qui est une bonne chose car la promotion et la découverte de notre passion reste la base de notre association (1 seul mineur en 2022). Pour ce seul début d'année 2024, nous comptons déjà 64 adhérents.

Vote : 17 votants

Pour :17

Contre :0

Abstention :0

4. Bilan trésorerie 2023 (Présenté par Guilhem)

Cette année a vu nos prestations habituelles maintenues, de nouvelles sont venues s'ajouter, et le bénéfice plus que conséquent d'halloween nous permet de faire monter le total des recettes à 6698.99€. Dans ce montant de recette on décompte des frais d'adhésion pour 645 euros, soit quasiment un dixième de nos recettes. En termes de dépense, le CA a été sage xD. Le local représente toujours 1872€ de frais fixe, le site web coûte quant à lui cette année 94.90€. L'assurance de l'association s'élève à 397.94€. Les frais du CA qui sont les frais de nourriture de réunion et un double de clef pour Charles représente 157.13€. Les achats de matériel tel que housse pour le local, tee shirt pour le merch et achat de lampe pour le local représentent une dépense de 350.65€. La banque nous coûte 240 euros sur l'année.

C'est définitivement le terrain qui nous coûte une jolie somme car les différents frais du terrain s'élèvent à 1424.67€ (enrouleur, essence groupe, matériel brut). Cela représente le plus gros pôle de dépense après le local, qui est grandement aidé par la subvention de la mairie de 400€ pour cette année (inclus dans le montant des recettes déjà cité). La pompe a été changée à neuve cette année (185 euros à elle seule)

Le total des dépenses de cette année porte l'excédent à transférer sur l'exercice suivant à 2100 euros. Cet excédent nous permet d'entamer cette année sereinement car même en cas de coup dur ou de perte d'une prestation majeure, nos futur frais fixes sont à l'abri. Si Uzès se confirme pour cette année, cet excédent pourra être utiliser pour le terrain, qui en a besoin en termes d'aménagement lourd.

Vote : 17

Pour :17

Contre :0

Abstention :0

5. Projets futurs

- **Les prochaines journées travaux** : une réunion terrain s'est tenue il y a quelques jours pour préparer l'organisation de l'année 2024. L'équipe, composée de Gim Lee, Quentin et Florian, a mis en place un excel avec d'un côté le parcellement du terrain et de l'autre les points à remplir par les différents orgas afin de prioriser et d'optimiser les travaux futurs.

Le but de cette démarche est de fédérer au maximum les bénévoles sur des projets clairs qui visent à améliorer le confort et l'immersion sur les événements auxquels ils participent.

- Nous espérons pouvoir mettre en place une dynamique en permettant aux bénévoles et aux différents organisateurs d'avoir un visuel plus clair de ce que si passe, pourquoi et quand, et en simplifiant aussi les désidératas qui passeront par un seul document et une seule équipe bien identifiée.
- L'un de nos projets annuels va être de faire installer l'électricité sur le terrain. Il y a beaucoup d'obstacles et de budget à prévoir, mais cela serait super pour nos événements d'avoir accès à cette ressource.
- **Les prochains Solvanarh** : bien évidemment le Solvanarh continue sur l'année 2024 avec en prochain événement un micro-GN long le 11 et 12 mai alors soyez attentif sur le groupe facebook et le discord, l'équipe orga vous tiendra informée.
- **Le Sentier des Cauchemars 2024** : la date est prévue le 1, 2 et 3 novembre pour que cette fois il y ait plus d'espace avec Uzes ! Une première réunion de l'équipe organisatrice a eu lieu et nous sommes d'ailleurs à la recherche de trois orgas : un orga craft, un orga PNJ et un orga aide cuisine/taverne. Nous aurons besoin de réunir entre trente-et-quarante animateurs sur le week-end et nous espérons bien sûr faire un meilleur bénéfice que l'année précédente comme vous le verrez dans le point budget prévisionnel.
- **Les prestations** : nous avons déjà deux prestations de prévus avec dans les deux cas une lice de combat et du tir à l'arc.
- Tout d'abord le 4 mai, où nous allons animer l'après-midi du mariage d'un de nos anciens membres. L'animation commencera à 14h jusqu'à 18h et le repas du soir est offert. Nous

cherchons quatre animateurs pour cet événement qui seront sous la “direction” de Charles. Ensuite le 18 mai où nous animons toute la journée au Lozère Game. Là aussi nous recherchons trois/quatre animateurs et le repas est également compris.

- **Uzes 2024** : Uzes a toujours lieu le troisième week-end d’Octobre. Nous n’avons pas encore reçu de demande de devis, celles-ci ont été faites courant l’été les années précédentes donc on n’est pas inquiet et évidemment nous répondrons présent. Comme chaque année, il faudra donc que nous réunissions entre vingt et trente animateurs pour assurer les activités.
- **Somnium à Uchaud** : comme tous les ans, nous participeront à la journée des associations en septembre pour représenter Somnium ainsi qu’au Téléthon en décembre, soit en faisant une animation, soit en fournissant un lot pour le loto.
- **L’assemblée du soleil 2024** : aucune date n’a été fixée pour le moment. Le CA actuel a évoqué l’envie de continuer cet événement, à voir si les autres associations et le nouveau conseil d’administration auront les mêmes envies.
- **Meule de Noël 2024** : la meule aura lieu en décembre, bien que la date exacte et le thème n’aient pas encore été choisis. Cependant, on peut parier sur les grands classiques : des jeux de sociétés, un tournoi avec une meule de fromage à gagner et un très bon repas le soir.
- **La fin des fiches d’adhésions** : désormais, les fiches d’adhésions seront à remplir en payant sur le Helloasso directement ou en remplissant un google form pour ceux qui paieront en liquide.

6. Budget Prévisionnel

Pour ce qui est du futur du budget de l’asso, on table toujours sur des rentrées d’argent à peu près identiques. Les dépenses courantes restent de l’ordre du stable avec le terrain, le site web et l’assurance. Ce sont les projets tels qu’Halloween qui table sur une augmentation environ 500 euros par rapport à cette année. Le maintien d’Uzes déterminera l’utilisation du surplus de 2023.

Tout ce qui sera rapporté en plus ira en dépense terrain afin de l’aménager au mieux, pour la pérennité des micros-gns.

Une subvention de 500 euros a été demandée cette année encore, pour une subvention espérée de 400 euros.

Des démarches sont en cours pour un changement de banque afin de réduire ce coût.

7. Nomination des membres d'honneurs

Pour rappel : « Membre d'honneur » est une qualité reçue pour l'aide et les contributions apportées à l'association. Cette qualité peut être proposée par la décision unanime du CA ou par les membres de l'AG à la limite d'une proposition par suffrages présents.

L'attribution est votée en AG aux deux tiers des suffrages présents.

La qualité de membre d'honneur décernée lors d'une AG n'est valable que jusqu'à la prochaine Assemblée. Les membres ayant cette qualité sont exonérés du paiement de la cotisation annuelle, mais doivent tout de même renouveler leur adhésion pour bénéficier des droits et avantages des membres." (Article 9 des statuts).

Son présenté en qualité de membre d'honneur :

- Manon Proslie pour sa présence et son aide sur la majorité des événements et prestations de l'année. Ainsi que son aide pour le rangement du local pendant pratiquement 3 week-end. De manière générale, cela fait des années qu'elle est l'une des membres les plus actifs de l'association, elle l'a prouvé en étant au CA et l'a encore prouvé cette année 2023.
- Pablo Mouysset pour son aide sur les journées travaux, mais également son travail en créant pratiquement l'entièreté de la bibliothèque du Solvanarh alors qu'il n'était pas du tout orga à ce moment-là.
- Etienne Cognetti. Cela fait des années qu'il aide l'association en lui prêtant du matériel de son et lumière et on ne sait pas ce qu'on ferait sans lui sur ça ! Enfin, si on sait : on aurait moins de lumière, moins de son et surtout moins de budget libre pour le reste.
- Marielle Dumont qui aide également sur tous les événements, du montage au démontage, et ce, depuis assez longtemps pour que ce soit à son tour d'être honoré.

Il y aurait encore de nombreuses personnes que nous souhaiterions remercier, car vous apportez toute votre aide d'une manière ou d'une autre et nous sommes vraiment reconnaissants d'avoir une communauté avec des membres aussi investis.

Résultat du vote :

18 votants

Manon : 15

Pablo : 17

Etienne : 17

Marielle : 17

Vote Blanc :1

8. Nomination des membres fondateurs

Pour rappel : *“Membre fondateur » est une qualité reçue à vie pour l’investissement et le travail accompli au sein de l’association. Cette qualité se réserve aux membres ayant déjà siégé au CA et/ou Bureau plus de trois années et peut être proposée par la décision unanime du CA et des actuels membres fondateurs.*

L’attribution est votée en AG aux deux tiers des suffrages présents.

Les membres fondateurs disposent des droits de regards et de présence à toute décision du Bureau ou du CA. Les membres fondateurs sont exonérés du paiement de leur cotisation annuelle et doivent seulement mettre à jour leur fiche d’adhésion en cas de changement de situation.

La qualité de membre fondateur peut être retirée par l’AG aux deux tiers des suffrages présents. (Article 8 des statuts)”

Les membres-fondateurs actuels sont Terry Geraldès, Quentin Pecheur et Héloïse Marie Duffort.

Aujourd’hui, nous vous présentons deux nouveaux membres fondateurs :

- Guilhem Cei. Guilhem fait partie du bureau de l’association depuis 2016 et en est le trésorier. On lui doit d’ailleurs la devise “si c’est gratuit, c’est dans nos prix” ! Plus sérieusement, cela fait 7 ans sans interruption qu’il prend soin de notre budget et nous permet d’avoir une association pérenne et sereine en termes de finance. Il donne aussi énormément de conseil dans tout ce qui est des lois, dès que nous avons un doute, car il s’y connaît très bien sur le sujet. Il est celui qui garde les contacts avec Uzes et fait en sorte qu’on soit reprise chaque année pour cette prestation ! Bref, il a construit, dans le temps, des fondations solides et mérite sa place de membres-fondateurs.
- Louis Debruyne, que beaucoup connaissent sous le pseudonyme de Gim Lee. Membre du CA depuis 2020, il a toujours participé à l’organisation des journées travaux de notre terrain. C’est grâce à lui, à ses connaissances, à sa motivation et à son investissement sans faille que le terrain est ce qu’il est. Il n’hésite pas à mettre la main à la pâte comme on dit et a toujours été prêt à faire des allers-retours s’il le fallait. En plus de cela, on sait qu’il triche et qu’il ne se fait pas tout rembourser, on l’engueule, mais bon, on ne peut rien prouver alors... Bref, lui aussi mérite sa place de membres-fondateurs, car on n’imaginerait pas les environs sans son visage au sein de l’asso (et sans ses memes non plus)

Résultat des votes :

Guilhem : 17

Gim-Lee : 17

9. Élection des membres du bureau

Pour rappel : *“Le bureau de l’association se compose de trois à cinq Responsables majeurs ayant au moins une année d’ancienneté dans l’association. Les Responsables dirigent collégalement l’association jusqu’à l’AG suivante.*

Chaque Responsable est investi des pouvoirs nécessaires au fonctionnement de l'association et peut ainsi agir en toute circonstance au nom de l'association : pour la représenter dans tous les actes de la vie civile, ses formalités de déclaration et de publication prescrites par la législation et tout autre acte administratif nécessaire au fonctionnement de l'association et décidé par le Bureau.

Au minimum un Responsable dispose des droits sur la gestion des finances de l'association (compte en banque/trésorerie) mais chaque Responsable peut y prétendre selon les besoins de l'association.

Lors des AG ou AGE, les Responsables sont élus à bulletin secret et à la majorité simple. Les membres du Bureau sortants sont rééligibles.” (Article 10 des statuts)

- Besoin de 3 personnes,
- Bureau collégial,
- Responsabilité de l'asso (juridique, représentative...),

Se présentent au bureau : Louis de Bruynes, Marie Héloïse Duffort, Guilhem Cei

Vote: 18 suffrages présent

- Louis: 18
- Mary: 18
- Guilhem: 18

10. Élection des membres du conseil d'administration (Présenté par Guénolé)

Pour rappel : “La qualité de membre élu est reçue lors d'une AG ou AGE, par vote à bulletin secret, à la majorité simple. Le mandat d'un membre élu court jusqu'à l'AG suivante. Les membres élus sortants sont rééligibles.

Le minimum de membres du CA à élire lors d'une AG est égale au nombre de membres du Bureau+1 et ne peut dépasser le nombre de membres du bureau+4.”

- Les membres du CA sont chargés, avec le Bureau, de la bonne gestion de l'association et de ses différents aspects,
- Ils se réunissent régulièrement pour faire un point sur la situation et travailler dans la bonne direction,
- C'est un travail qui demande un peu d'engagement et de suivi, mais qui permet de se reposer les uns sur les autres, de travailler en équipe

Se présente au conseil d'administration : Quentin Gayraud, Melvin Stoll, Salomé Martin, Guillaume Michel, Charles Bellissent.

Vote: 18 participants

Quentin Gayraud: 9 => non élu

Melvin Stoll: 18 => élu

Salomé Martin: 18 => élu

Guillaume Michel : 18 => Elu

Charles Béllissent : 18 => Elu

12. POINT DIVERS :

Pas de nouvelle nomination en tant que membre d'honneur.

Fin de l'assemblée général déclaré à 17h14.